TAXE D'APPRENTISSAGE 201p

PROMESSE DE VERSEMENT

Soutenez le Master 2 Psychologie du Travail et des Organisations - parcours Ergonomie dirigé par Virginie Dodeler et Eric Jamet.

Pour connaître vos intentions et les transmettre directement au responsable formation du master, merci de retourner ce document de préférence par e-mail aux deux adresses suivantes : virginie.dodeler@univ-rennes2.fr et vincent.thoreton@univ-rennes2.fr
OU par voie postale à Vincent Thoréton (adresse en bas de page)

NOUS VOUS DEMANDONS SIMPLEMENT DE REMPLIR LES INFORMATIONS CI-DESSOUS :

Raison sociale de l'entreprise :_____

_____

Code Naf :_____

Coordonnées de l'entreprise :_____

_____

Nom du responsable de la taxe :_____
Fonction :_____
E-mail :_____
Tél. :_____

Souhaite effectuer un versement à l'attention du Master 2 PTO parcours Ergonomie de l'université Rennes 2 d'un montant de :

UNIVERSITÉ RENNES 2
Campus La Harpe
Avenue Charles Tillon
CS 24 414
35044 Rennes cedex

Dossier suivi par Vincent THORÉTON, chargé de mission alternance et apprentissage
Cellule alternance du Service Formation Continue
vincent.thoreton@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 29

POUR LE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE :

FAITES LE CHOIX DU MASTER PROFESSIONNEL PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS PARCOURS ERGONOMIE

Le **parcours Ergonomie du master professionnel Psychologie du Travail et des Organisations** forme des spécialistes capables d'intervenir dans les domaines de l'ergonomie physique, cognitive et organisationnelle afin d'améliorer la compétitivité de l'organisation et la qualité de vie au travail.

CETTE FORMATION PERMET D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- Mettre en place une **démarche ergonomique**, de l'analyse de la demande aux préconisations de solutions
- Réaliser des interventions dans les domaines suivants :
  - **ergonomie physique** (pénibilité, Troubles MusculoSquelettiques, aménagement de poste et des espaces de travail, maintien dans l'emploi, …) ;
  - **ergonomie cognitive** (charge mentale, fiabilité humaine, vigilance, rythmes de travail, conception et amélioration de produits et services, …) ;
  - **ergonomie organisationnelle** (diagnostic organisationnel, accompagnement au changement, innovation et nouvelles formes de travail, …) ;
  - **santé et sécurité au travail**, risques psychosociaux (RPS) ;
  - **interaction homme-machine (IHM)** et ergonomie des interfaces.
- Développer des compétences transversales : travailler en équipe pluridisciplinaire, rédiger des rapports d'intervention, utiliser les outils technologiques adaptés et pertinents pour les objectifs de l'intervention (appareils de mesure d'ambiance, logiciel de codage de l'activité, eyetracking, …)

LES POSTES POSSIBLES :

Psychologue du travail et ergonome en entreprise, en cabinet conseil, dans un service de santé au travail ou de médecine du travail, dans un service hygiène et sécurité, dans un service R&D ou un laboratoire de recherche.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE ET ONT ACCUEILLI NOS STAGIAIRES :

- Aéroconseil
- Atlantem
- Biorance
- Bretagne Ateliers
- CHU de Rennes
- CooperStandard
- CRP Henri Tudor
- Entremont
- Habitat 35
- Keolis
- Labeyrie
- MSA
- Niji
- Orange
- Région Bretagne
- Smile
- SNCF
- Technicolor
- Yves Rocher

CELLULE ALTERNANCE